

12.07.2001 - 16:24 Uhr

Prise de position par rapport à la lettre ouverte de "augenaufr"

Lucerne (ots) -

Caritas Suisse rejette les affirmations fausses et trompeuses sur un décès survenu dans le centre pour requérants d'asile Rita-Haus à Lucerne que le groupe « augenaufr » a publiées dans une lettre ouverte. Elle se défend en particulier contre l'instrumentalisation politique d'un cas unique tragique.

Contrairement aux soupçons émis dans une lettre ouverte du groupe « augenaufr » au sujet du décès d'une requérante d'asile du Rita-Haus à Lucerne, la collaboratrice de Caritas Suisse a réagi de façon correcte et consciencieuse. Après avoir été informée des graves symptômes de maladie chez la requérante, la collaboratrice a immédiatement pris contact avec le médecin traitant de la patiente pour le renseigner en détails sur la situation. Suite à cet entretien, elle a suivi à la lettre les conseils et directives de ce dernier. C'est la raison pour laquelle aucune procédure judiciaire n'est entreprise contre la collaboratrice. La mort tragique de la requérante a vivement touché et affligé les collaborateurs et collaboratrices concernées.

L'oeuvre d'entraide regrette d'autant plus que le groupe «augenaufr» utilise ce cas unique à des fins politiques et construisent des liens douteux. Caritas Suisse surveille de près les développements actuels concernant l'accès aux soins médicaux des requérants d'asile et participe activement à trouver des solutions adéquates. Le suicide de cette requérante ne doit en aucun cas être utilisé abusivement pour une campagne politique. La protection de la sphère privée de la défunte et de ses proches vient en premier lieu pour Caritas Suisse.

Contact:

Jürg Krummenacher, Directeur de Caritas Suisse,
tél. +41 41 419 22 19.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100009063> abgerufen werden.